

Ecole : St Jean la Vêtre

Procès verbal du conseil d'école du : jeudi 30 mars 2023

PARTICIPANTS**Présents**

Mme Bessaire Annabelle, enseignante
 Mme Brusch Gaëlle, directrice
 Mme Fanget, Mme Thien, M. Daval-Pommier, M. Troussel, Mme Halvick et M. Forchez, représentants des mairies de La Côte en Couzan, St Priest la Vêtre, St Jean, La Chamba et La Chambonie
 Mme Combe Christine et M. Perot Romain, parents délégués
 Mme Chabanne, DDEN

Excusés

M. Godel Laurent, IEN
 M. Penel, DDEN
 Mme Marcuccilli,
 mairie de St Jean

Absents**Ordre du jour :**

- | | |
|--|-------------------------------------|
| - Visite de Mme la DDEN | - Cantine |
| - Visite de la commission de sécurité
électricité | - ATSEM |
| - Liens avec la mairie et travaux | - Date spectacle de fin d'année |
| | - Organisation de l'année prochaine |

Relevé de conclusions :

- Visite de Mme la DDEN :

Mme Chabanne, DDEN, est venue le jeudi 23 février pour sa visite annuelle. M. Daval-Pommier était présent.

Dans son rapport, elle remarque que certains travaux ont été faits (mitigeurs, porte d'entrée de la maternelle) mais que d'autres restent à faire (bureau de la direction, alarme incendie, chauffage, odeurs au rez-de-chaussée).

Mme Brusch note au passage que la réfection du bureau n'est pas une priorité.

M. Daval-Pommier signale qu'un devis pour l'alarme a été reçu il y a peu par la mairie. Il va être validé.

Il informe aussi le conseil que la sonde extérieure de la chaudière a été réglée pour que la chaudière se mette en route plus rapidement (avant que la température ne descende trop).

M. Forchez rappelle qu'il faudrait songer à revoir l'isolation afin que le chauffage soit efficace.

Les visites médicales n'étaient pas prévues lors de la venue de Mme Chabanne. C'est chose faite : visite de l'infirmière scolaire pour les CP et CE2 le 11 mai (report en raison de la grève) et visite de la PMI pour les MS et un élève de PS le 4 mai.

Il n'y a toujours pas d'accès handicapés et pas d'évacuation à l'étage.

Nous avons aussi parlé des emplois d'ATSEM.

Une partie de ces questions sera développée dans les points suivants.

- Visite de la commission de sécurité électricité :

Suite à une erreur de Mme Brusch, ce n'est pas la commission de sécurité mais une entreprise pour le diagnostic du système électrique des bâtiments communaux.

Le jeudi 9 mars à 12h, un agent de la Socotec est venu faire une vérification des installations électriques de l'école. Il a dû envoyer son rapport à la Mairie.

Conclusions apportées par M. Daval-Pommier : des douilles doivent être changées, ainsi que des interrupteurs qui ne sont plus aux normes. Rien d'alarmant.

- Liens avec la mairie et travaux :

Mme la Directrice a relu au conseil d'école le point qu'elle avait fait le 31 janvier et communiqué à M. Daval-Pommier le jeudi 23 février.

Elle a aussi rappelé que les mails restent parfois sans réponse ou trouvent une réponse tardive : mail du 25/01 pour l'autorisation d'accompagnement des ATSEM à Bully, mail du 18/03 concernant le chauffage et la chute de tuiles, mail du 28/03 concernant la garderie avant et après le séjour à Bully.

Il arrive que les problèmes soient réglés sans en avertir Mme Bruschi.

Il reste de nombreux travaux à faire : néons de la classe des grands, lumière du tableau de la classe des grands, chauffage, toit. M. Daval-Pommier informe que le toit aurait été vérifié par M. Thierry Balichard suite au signalement de chute de tuiles.

Pour l'issue de secours à l'étage, M. Girard (chef de centre) a dit à la mairie de se référer à la dernière visite de sécurité. Le dernier rapport trouvé dans le registre date de 2004 et n'émet pas d'obligation pour cette évacuation. Une partie des membres du conseil remarque que la sécurité des élèves et enseignants devrait être logique malgré les normes. M. Daval-Pommier signale qu'il doit voir cela avec la préfète.

- Cantine :

Une réunion a eu lieu le jeudi 12 janvier à la mairie en présence des deux ATSEM (Mmes Dhainaut et Blaise), des aubergistes, de Mme Combe (représentant les parents), de Mme Bruschi, de M. Daval-Pommier et de Mme Marcuccilli.

Certaines décisions ont alors été prises et des propositions d'amélioration ont été apportées.

Un courrier devait être envoyé aux parents pour rappeler le système des inscriptions et annulations de cantine. M. Daval-Pommier nous dit que le courrier a été rédigé, les parents élus disent ne pas l'avoir reçu.

Les aubergistes ont rappelé à Mme Bruschi qu'elle-même pouvait signaler ces absences. Elle essaie d'y penser mais il y a parfois des oublis.

Les aubergistes ont dit qu'il était possible pour les personnels (et les enfants) de proposer des menus, de dire si des aliments sont moins appréciés, s'il y a des soucis de quantité... Ces remarques ont été faites mais il n'y a eu aucun changement.

Mme Bruschi a parlé d'un mail du rectorat datant du 24/02. Il évoquait la possibilité pour les communes d'avoir une aide afin d'appliquer la tarification de la cantine à 1€. Les maires des différentes communes disent avoir eu ces informations il y a longtemps.

- ATSEM :

Il y a eu de nombreuses absences des ATSEM. Mme Bruschi en a fait un récapitulatif sur la période écoulée (du 20/02 au 31/03).

La question a aussi été remontée par les parents :

"Il est regrettable que les ATSEM soient si souvent absentes et pas toujours remplacées. Les enfants ont besoin de repères et de stabilité. Serait-il possible de trouver une solution durable pour pallier les absences des personnels?"

Cette situation est compliquée à plusieurs égards :

- Sécurité des enfants et des adultes quand il manque des personnels et que ceux qui sont présents sont sous pression.
- Problème de surveillance à la cantine s'il n'y a que deux personnes au lieu de trois.
- Manque de repos pour les élèves de PS-MS qui n'ont pas de temps calme si l'enseignante est seule.

- Difficultés d'apprentissage car moins de disponibilité de l'enseignante.
- Difficultés d'organisation quand il faut réexpliquer le fonctionnement tous les jours. Les élèves profitent aussi de la gentillesse et du manque d'expérience des personnels.
- Problème d'hygiène en raison du manque de ménage certains soirs.

La mairie n'a apporté aucune réponse claire pour l'instant. Un rendez-vous est prévu avec M. Godel, inspecteur de la circonscription de Montbrison, le 4 mai car il ne pouvait être présent ce soir.

- Date spectacle de fin d'année :

Mme Bruschi, en raison d'un empêchement personnel, demande s'il serait possible d'avancer la date prévue pour le spectacle de fin d'année. La nouvelle date proposée est le vendredi 23 juin (au lieu du 30). La mairie doit vérifier si la salle des fêtes sera disponible. Le spectacle doit avoir lieu en intérieur afin que tout le monde entende bien la chorale ainsi que les saynètes de la classe des grands.

- Organisation de l'année prochaine :

Compte-tenu de tout ce qui a été dit ce soir, la question de l'année prochaine se pose en terme de personnel et de vétusté du bâtiment de l'école.

En aparté : transmission des demandes de subvention pour l'USEP.

Secrétaire de séance : Madame Annabelle Bessaire

le 30 / 03 / 2023